

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit et le 3 décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : ALEMANY Brigitte donne procuration à GILS Denise,
DAVID-RICHELME Suzanne donne procuration à PRÉVOTEAU Gisèle,
PAPINESCHI Véronika donne procuration à LAPEYRE Denis,
PELTIER Julien.

Sur proposition de la Présidente, Madame GRINO Sylvie est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre sera approuvé lors de la prochaine séance.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation aux Tuileries d'Affiac appartenant à Mr Henry BONNAFOUS.
- Maison d'habitation rue de la Grande Fontaine appartenant à la famille PORTEBOIS.
- Maison d'habitation rue Jean Jaurès appartenant à Mr ARNAUDO.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

CIMETIÈRE

L'agrandissement du cimetière peut être reporté car il existe plusieurs emplacements libres dans le cimetière ancien. Il convient de relancer la procédure pour récupérer des concessions laissées à l'abandon.

GESTION DU PERSONNEL

Suite au départ à la retraite de l'agent chargé des ménages de bâtiments publics, une contractuelle est à l'essai pour une durée de 2 mois sur ce poste. Il en sera de même si d'autres candidates postulent à cet emploi, la personne qui sera définitivement retenue sera employée à temps non complet à raison de 23h/semaine.

Un autre remplacement est à prévoir pour le prochain départ à la retraite d'un agent des services techniques courant avril/mai, 3 candidatures ont été reçues en Mairie.

SYADEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le dossier de demande de subvention 2019 pour réfection de l'éclairage public est en cours de réalisation par le SYADEN. Il s'agit du remplacement de 42 lampes en LED dans le centre du village (rues parallèles et perpendiculaires à la rue Jean Jaurès). Le projet plafonné à 25 000€ sera financé à 60%.

RÉFLEXION INVESTISSEMENT 2019

Suite aux inondations d'octobre 2018, le département a gelé les subventions pour 2019 ; les crédits seront entièrement réservés à la reconstruction. Le Conseil Municipal décide cependant de déposer le dossier complet d'aménagement de la place du Bourguet en sollicitant les subventions de la région et de l'état. Une tranche de travaux pourrait démarrer en 2019. Si la subvention départementale est accordée en 2020 elle abondera le financement de l'opération.

Le projet d'aménagement de l'espace de l'ancienne piscine a été étudié dans sa globalité par le cabinet d'architecture CATHALA. Le rapport sera déposé en Mairie prochainement, le Conseil Municipal propose de prévoir au budget 2019 la réalisation du City Parc et du préau boulodrome. Un dossier subvention sera adressé au Conseil Régional.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 14 JANVIER à 20h30